

bien reproduit sa question, je dois lui dire qu'il m'est impossible de me rendre à son désir. La production sera réglementée selon les besoins, et selon ce qui sera requis pour la fabrication d'autres articles.

M. DIFENBAKER: Le ministre peut-il affirmer qu'on ne réduira pas la production tant que l'armée de réserve n'aura pas été complètement équipée?

L'hon. M. RALSTON: Je ne puis en prendre l'engagement. D'autres besoins bien plus pressants peuvent se présenter, qui devront passer en premier.

M. DOUGLAS (Weyburn): Avant que le ministre passe à autre chose, je tiens à lui signaler ce qui me semble une inconséquence dans le programme ministériel. Comme le souligne l'honorable député de Lake-Centre, le ministre admet ce soir,—et confirme par là ce que bon nombre d'entre nous savions déjà,—que l'armée de réserve ne possède pas toutes les armes dont elle aurait besoin pour repousser une tentative d'invasion.

L'hon. M. RALSTON: C'est-à-dire que certains membres de la réserve n'ont pas tout l'équipement voulu. L'honorable député doit savoir que l'armée de réserve dispose d'un grand nombre d'engins de guerre.

M. DOUGLAS (Weyburn): C'est juste; n'empêche que la déclaration du ministre et le fait qu'elle souligne concordent mal avec, par exemple, les paroles que les journaux nous rapportent du ministre des Munitions et approvisionnements. Celui-ci aurait dit en effet à Washington que nous pouvions consacrer une plus forte partie de notre capacité productive aux biens de consommation. Il y a inconséquence flagrante entre l'affirmation du ministre des Munitions et approvisionnements, qui dit que nous pourrions consacrer une plus forte partie de notre capacité productive à la production de biens de consommation, et l'aveu du ministre de la Défense nationale, qui prétend que nous n'avons pas encore assez d'armes pour équiper convenablement notre armée de réserve au cas où elle serait appelée à participer à des opérations de défense.

L'hon. M. HOWE: Puisqu'on a mentionné mon nom, peut-être l'honorable député consentira-t-il à lire la dépêche. Je n'en ai pas pris connaissance et je n'ai sûrement rien dit de pareil.

Le PRÉSIDENT: Le crédit est-il adopté?

M. GREEN: Avant que le crédit n° 8 soit adopté, le ministre nous dira-t-il quelles dispositions on a prises pour fournir aux troupes canadiennes stationnées au pays des avions de transport qui puissent servir à leur instruc-

tion? Nous avons posé cette question l'an dernier. Il paraît qu'à cette date le Canada n'avait pas un seul avion de transport, de sorte qu'il était impossible de déplacer nos troupes par la voie des airs. J'aimerais savoir si notre situation s'est modifiée à cet égard.

Pour une raison ou une autre, bien que les Canadiens soient des gens de progrès, nous nous sommes montrés très peu progressifs dans nos méthodes d'instruction depuis le début des hostilités. On nous a appris l'an dernier que nous réservions toute l'instruction avancée pour le stage de nos troupes outre-mer, tout comme nous avons fait pendant la guerre de 1914-1918; cependant, à la suite de l'enquête sur Hong-Kong et vu l'état des troupes que nous avions envoyées en cet endroit, nous avons modifié nos méthodes et nous avons entrepris l'entraînement d'unités de commandos. Ce n'est que récemment que nous avons commencé à former des parachutistes. Il nous a fallu attendre que les Etats-Unis entrent en guerre pour entreprendre cet entraînement, et encore a-t-il fallu envoyer nos troupes dans ce pays pour y recevoir l'instruction appropriée. Je crois qu'un bataillon nous est revenu. Nous avons beaucoup tardé à adopter les genres les plus modernes d'entraînement pour nos soldats. Je demande au ministre de nous dire pourquoi le Canada a mis tant de temps à se procurer des avions de transport et à entreprendre la formation de divisions transportées par les airs. Il y a quelques années, les Allemands se sont adonnés à ce genre de manœuvres, et ont enseigné à des troupes le maniement des aéro-glisser, et ce sont elles qui ont réussi l'invasion de l'île de Crète. Rien n'empêche le Canada, semble-t-il, de se spécialiser dans le transport des troupes par voie aérienne et la formation de troupes transportées de cette manière. Nous avons l'espace; il est bien plus facile de former ici des troupes pour ce genre d'opérations qu'en Grande-Bretagne. Avons-nous pris des mesures en ce sens?

L'hon. M. RALSTON: Je puis dire seulement à l'honorable député que, pour former des troupes transportées par voie aérienne, il faut des transports aériens.

M. GREEN: Pourquoi n'en avons-nous pas?

L'hon. M. RALSTON: L'honorable député ferait mieux de demander à certains de nos alliés pourquoi ils n'en ont pas sur les fronts de bataille. S'imaginerait-il que ces transports aériens croissent sur les arbres?

M. GREEN: Ils ne croissent sûrement pas sur les arbres au pays.